



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 31 décembre 2015
Publié le 29 février 2016

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 31 décembre 2015
Publié le 29 février 2016

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life

INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 2015, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes et qui pourraient s'avérer incorrectes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

POINTS SAILLANTS

Le Conseil des arts du Canada a publié la liste des finalistes de 2015 pour les Prix littéraires du gouverneur général le 7 octobre, et a dévoilé les noms des lauréats le 28 octobre. Le Conseil a tenu, le 1er décembre, dans ses installations à Ottawa, une séance de lecture en public et de dédicace avec les lauréats de langue anglaise, et un événement similaire avec les lauréats de langue française le 2 décembre. Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada, a remis les Prix littéraires du gouverneur général de 2015 le 2 décembre à Rideau Hall, à Ottawa.

Le 3 novembre, le Conseil des arts du Canada, la Fondation de la famille J.W. McConnell et le Cercle sur la philanthropie et les peuples autochtones au Canada (le Cercle) ont fait l'annonce des six projets artistiques qui seront financés grâce à la première itération de l'Initiative {Ré}conciliation. Cette initiative vise à promouvoir la collaboration artistique entre les artistes autochtones et non autochtones, investissant dans le pouvoir de l'art et de l'imagination en vue d'inspirer le dialogue, la compréhension et le changement. Le Conseil administre l'Initiative {Ré}conciliation, qu'il a mise sur pied en collaboration avec la Fondation de la famille J.W. McConnell et le Cercle en prévision du rapport définitif et des recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation. Les partenaires ont aussi annoncé leur intention de renouveler le financement conjoint de cette initiative pour un minimum de deux ans. Un nouvel appel de propositions sera publié en 2016.

Le 10 novembre, le Conseil des arts du Canada a dévoilé Temporal Re-Imagings, une nouvelle exposition d'arts autochtones présentée à Âjagemô, sa nouvelle salle d'exposition, au 150, rue Elgin. Organisée et préparée par Alexandra Kahsenni:io Nahwegabow, l'exposition explore les thèmes du temps, de la mémoire et du mouvement. Le dévoilement coïncidait avec le lancement de Fluxus∞, une installation faite sur mesure pour le mur vidéo interactif de 30 pieds du hall de réception des bureaux du Conseil par notre nouvelle artiste des arts médiatiques, Marie-Hélène Parant.

Le Conseil des arts du Canada a tenu, le 16 novembre, un rassemblement public comprenant un moment de silence pour symboliser la paix, l'esprit communautaire et la solidarité à la suite des attentats terroristes survenus à Paris, à Beyrouth ainsi qu'ailleurs dans le monde. A participé à l'événement la ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly, qui a parlé du pouvoir qu'ont les arts et la culture d'unir malgré les différences.

Le directeur et chef de la direction du Conseil des arts du Canada, Simon Brault, s'est exprimé publiquement lors de plusieurs événements tenus pendant l'automne 2015, soulignant le travail et les projets du Conseil. Les discours qu'il a prononcés – reproduits dans leur intégralité sur le site Web du Conseil – comprenaient les suivants :

- « L'engagement des citoyens envers les arts : penser à l'échelle du monde et agir chez soi », le 28 octobre dans le cadre de l'édition 2015 du Sommet du Réseau des villes créatives, à Kelowna (Colombie-Britannique)
- « Transformer le Conseil des arts du Canada : maximiser notre impact auprès de tous les Canadiens », le 7 novembre au Rideau Club, à Ottawa
- « Un mandat national à l'échelle citoyenne », le 10 décembre à l'Institut du Nouveau Monde, à Montréal

Le 11 décembre, le Conseil des arts du Canada et la Financière Sun Life ont fait l'annonce d'une nouvelle initiative du domaine des arts visant à soutenir les démarches d'accueil des réfugiés syriens au Canada. À compter d'avril 2016, cette nouvelle initiative appuiera les organismes artistiques souhaitant offrir gratuitement aux réfugiés un accès aux prestations, expositions et événements artistiques tenus dans leurs collectivités. Le Conseil divulguera en mars 2016 de plus amples détails à l'intention des organismes artistiques souhaitant prendre part à cette initiative.

Résultats nets

	Trois mois se terminant le 31 décembre				Neuf mois se terminant le 31 décembre			
	2015	2014	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)	2015	2014	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)
(en milliers de dollars)								
Revenus	14 330	7 707	6 623	86%	17 327	10 089	7 238	72%
Charges	(12 887)	(13 875)	(988)	-7%	(147 026)	(149 246)	(2 220)	-1%
Crédits parlementaires	34 500	33 631	869	3%	157 500	157 631	(131)	-0%
Excédent de la période	35 943	27 463	8 480	31%	27 801	18 474	9 327	50%

Aperçu des résultats nets du troisième trimestre

L'excédent pour le trimestre s'établissait à 35,9 M\$, soit une augmentation de 8,5 M\$ comparativement au même trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est directement attribuable à une hausse de 6,6 M\$ des revenus nets de placement réalisés, qui consiste en une hausse de 11,0 M\$ des revenus de placements qui a été compensée par une dépréciation de 4,4 M\$ d'un fonds commun d'actions.

Pour la période cumulative de neuf mois, l'augmentation de 9,3 M\$ de l'excédent comparativement à la même période de l'année dernière est due principalement à une distribution plus élevée des revenus de placements au cours du trimestre, tel qu'expliqué précédemment.

Même avec un investissement additionnel de 2 M\$ en subventions attribuable aux économies réalisées relativement aux activités, le Conseil prévoit encore réaliser un excédent des activités d'environ 7 M\$ directement attribuable à un écart positif dans les revenus nets de placement réalisés comparativement au montant du budget approuvé, qui est calculé au moyen du taux de dépenses prescrit par une politique d'investissement (3,5 % de la valeur marchande moyenne des trois années précédentes). Tout le revenu de placement distribué excédant le montant calculé inscrit au budget doit être réinvesti dans le portefeuille afin de préserver le capital, ce qui signifie que l'argent généré par les revenus de placements ne peut être affecté à d'autres dépenses, comme les subventions.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Activités liées aux programmes

Le 4 décembre, le Conseil des arts du Canada a publié en ligne de nouveaux renseignements concernant son nouveau modèle de financement. Pour chacun de ses six nouveaux programmes – à savoir Créer, connaître et partager : Arts et cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis; Explorer et créer; Inspirer et enraciner; Appuyer la pratique artistique; Rayonner au Canada et Rayonner à l'international – le Conseil a publié de l'information sur les objectifs, les composantes, les candidats et activités admissibles, les montants des subventions et les critères d'évaluation. Il a aussi annoncé son intention de tenir en janvier 2016 des séminaires Web visant à communiquer plus d'information au sujet du nouveau modèle de financement. Les premiers échéanciers fixés pour les programmes par le nouveau modèle de financement sont en avril 2017.

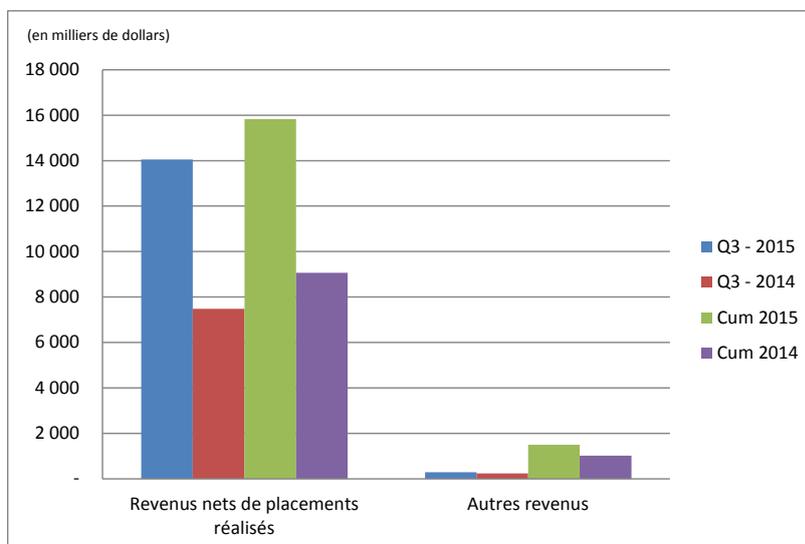
Leadership et gouvernance

Denise St. Jean a été nommée directrice des services des technologies de l'information et gestion de l'information et est entrée en fonction le 16 novembre.

Linda Drainville a été nommée dirigeante principale des finances et directrice générale de la Division des services corporatifs. Elle est entrée en fonction le 30 novembre.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section qui suit fournit davantage de détails et d'explications au sujet des résultats présentés dans les états financiers trimestriels :



Revenus

Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placements réalisés du Conseil sont beaucoup plus élevés (6,6 M\$) que ceux pour la même période l'an passé. Cette augmentation est liée à une hausse de 11,0 M\$ des revenus de placements pour le trimestre, montant qui a été légèrement compensé par une dépréciation de 4,4 M\$. Cette baisse de valeur découle de la décision prise par le Conseil en novembre 2015 en réponse à la recommandation du Comité de placements selon laquelle il fallait mettre fin aux services de l'un de ses gestionnaires de fonds d'actions dont la valeur du fonds commun d'actions avait considérablement diminué par rapport à son coût ajusté. Par conséquent, le Conseil considère que la perte associée à ce fonds est autre que provisoire et a reconnu la baisse de valeur enregistrée pendant le trimestre.

Pour la période cumulative de neuf mois, l'augmentation de 9,3 M\$ de l'excédent par rapport à la même période l'année précédente est principalement attribuable à la hausse du revenu de placement distribué pour le trimestre qui a été expliquée ci-dessus.

Le Conseil prévoit approximativement 16,0 M\$ en revenus nets de placements réalisés par la fin de l'année fiscale, une augmentation de 7 M\$ comparativement au budget.

Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2015	2014	Augmentation/ (Diminution)	2015	2014	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, prix et paiements aux auteurs	4 622	5 009	(387)	121 675	123 044	(1 369)
Livraison des programmes de transfert	3 753	4 128	(375)	11 631	12 044	(413)
Services à la communauté artistique	459	455	4	1 115	1 254	(139)
Résultats nets de la Banque d'art	64	63	1	242	263	(21)
Commission canadienne pour l'UNESCO	359	482	(123)	1 326	1 413	(87)
Administration générale	3 630	3 738	(108)	11 037	11 228	(191)
Total	12 887	13 875	(988)	147 026	149 246	(2 220)

Toutes les dépenses sont comparables pour le trimestre et la période cumulative de neuf mois.

Le Conseil s'attend à ce que les subventions annuelles accordées dépassent d'environ 2,1 M\$ le montant prévu au budget (154,8 M\$) en raison de la réaffectation des économies réalisées lors de la livraison des programmes et des coûts reliés à l'administration générale.

Actifs financiers

(en milliers de dollars)	31 décembre 2015	31 mars 2015	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 551	1 226	22 325
Débiteurs	4 804	2 732	2 072
Placements de portefeuille	342 761	344 491	(1 730)
Total	371 116	348 449	22 667

Trésorerie et équivalents de trésorerie

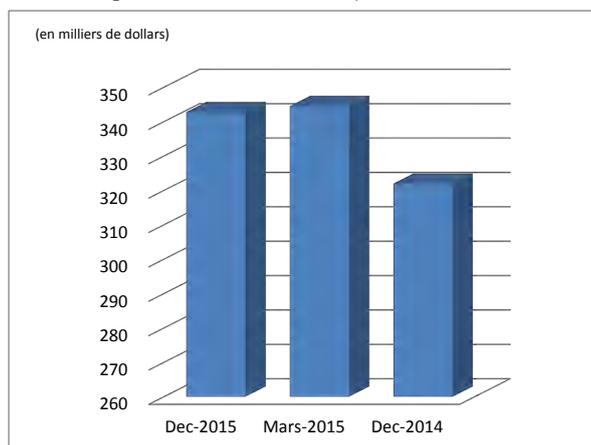
L'augmentation de 22,3 M\$ des trésorerie et équivalents de trésorerie est expliquée par le 44,8 M\$ de trésorerie généré par les activités de fonctionnement compensé par environ 22,0 M\$ en trésorerie utilisé pour réinvestir l'excédent des revenus de placement distribués dans le portefeuille de placement pour les neuf mois cumulés tel qu'expliqué dans l'état des flux de trésorerie.

Débiteurs

L'augmentation de 2,2 M\$ dans les débiteurs est la différence entre le 3,3 M\$ de revenus de placements à recevoir enregistré à la fin de ce trimestre comparativement à 0,9 M\$ le 31 mars 2015.

Placements de portefeuille

La valeur marchande totale du portefeuille au 31 décembre 2015 était de 342,8 M\$, dont 83,8 M\$ étaient grevés d'affectations d'origine externe. Cela représente une diminution de 1,7 M\$ depuis le 31 mars 2015 mais une augmentation de 20,8 M\$ depuis le 31 décembre 2014.



Les marchés des actions internationales ont bien performé avec un rendement positif de 8,8% pour le trimestre. Ce rendement positif a aidé le portefeuille du Conseil à recouvrir les pertes encourues durant le deuxième trimestre. Le marché canadien n'a pas fait aussi bien et a enregistré un rendement négatif de 1,4 % pour le trimestre.

La composition des catégories d'actif du portefeuille dans son ensemble a aidé le portefeuille à absorber la volatilité et à minimiser l'impact négatif à la juste valeur du portefeuille depuis avril 2015. En dépit de la sous-performance individuelle des gestionnaires d'actions internationales durant le cycle de placement normalisé de quatre ans, l'allocation substantielle aux actions internationales comparativement aux actions canadiennes a été significativement bénéfique pour la performance du fonds relativement aux fonds composés de façon traditionnelle, en grande partie due à l'exposition aux placements de dénomination américaine.

Passifs

(en milliers de dollars)	31 décembre 2015	31 mars 2015	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	29 940	28 751	1 189
Créditeurs et frais à payer	2 400	2 499	(99)
Produits reportés	6 651	7 061	(410)
Avantages sociaux futurs	2 895	2 592	303
Crédits parlementaires reportés	9 000	-	9 000
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	42 338	42 956	(618)
Total	93 224	83 859	9 365

Crédits parlementaires reportés

L'augmentation de 9,0 M\$ est due aux crédits parlementaires de janvier 2016 qui ont été reçus et encaissés par la fin de la période et qui seront comptabilisés comme revenus seulement au cours du trimestre suivant.

Les autres passifs sont comparables pour la période cumulative de neuf mois.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	31 décembre 2015	31 mars 2015	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	7 259	7 524	(265)
Actifs de la Banque d'art	19 425	19 425	-
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	150	180	(30)
Total	26 835	27 130	(295)

Actifs de la Banque d'art

La Banque d'art du Conseil détient environ 17 500 œuvres d'art contemporains canadiens. Au 31 décembre 2015, la valeur estimative des actifs de la Banque d'art étaient d'environ 71 M\$. Le Conseil assure les œuvres de la Banque d'art à leur valeur estimative.

Instruments de musique

Le Conseil gère la Banque d'instruments de musique et possède actuellement un archet de violoncelle et neuf instruments prestigieux de grande qualité. En plus, le Conseil gère treize instruments prêtés. La valeur estimative de ces instruments de musique au 31 décembre 2015 était de 41,8 M\$ US. Ces instruments sont inclus dans l'état de la situation financière à une valeur nominale. Le Conseil assure ses instruments de musique à leur valeur estimative.

GESTION DU RISQUE

Risque d'organisation

Conformément aux pratiques de bonne gouvernance, le Conseil met à jour et révisé constamment son profil de risque en déterminant et en incluant tous les changements dans son environnement de risque. Pour traiter les risques inclus dans le profil de risque du Conseil pour lesquels celui-ci n'a aucune appétence, on élabore des stratégies et des plans d'atténuation des risques, sous la supervision de membres désignés de la haute direction, afin de réduire l'exposition aux risques à un niveau acceptable et gérable.

Le Comité des finances et de l'audit a approuvé le plan stratégique d'atténuation des risques présenté par la haute direction lors de la réunion de novembre 2014 et a obtenu une mise-à-jour sur le plan d'action lors de la réunion d'octobre 2015. La haute direction surveille les progrès dans la mise en œuvre de ces stratégies d'atténuation et fait état des résultats sur une base régulière au Comité des finances et de l'audit.

Risques financiers

Le Conseil est exposé à une variété de risques financiers en raison de ses placements de portefeuille. Le portefeuille de titres du Conseil est principalement exposé aux risques suivants : prix, taux d'intérêt et taux de change. Le Comité de placements révisé la politique d'investissement du Conseil annuellement et recommande des changements à la répartition du portefeuille, si nécessaire, au Conseil d'administration. Cette politique énonce les objectifs de placement à long terme et les lignes directrices régissant les placements de portefeuille.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou à titre de crédits parlementaires reportés en ce qui a trait aux montants reliés aux mois suivant la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de placements professionnel. Le Conseil prélève de ce fonds ses besoins de trésorerie quotidiens.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours de la période de neuf mois sont les suivants :

	31 décembre	
	2015	2014
(en milliers de dollars)		
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	182 097	182 093
Budgets supplémentaires des dépenses	-	127
Rajustement relié à la rémunération	-	4
	182 097	182 224
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de neuf mois	(157 500)	(157 631)
Crédits parlementaires reportés	(9 000)	-
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	15 597	24 593



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 31 décembre 2015
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

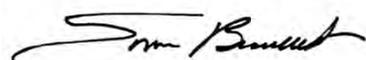
De l'art plein la vie
Bringing the arts to life

Déclaration de responsabilité de la direction

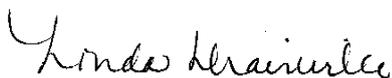
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

29 février 2016



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction



Linda Drainville, CPA auditrice CGA
Dirigeante principale des finances et directrice générale, Services corporatifs

État de la situation financière

(non vérifié)	31 décembre	31 mars
(en milliers de dollars)	2015	2015
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 551 \$	1 226 \$
Débiteurs	4 804	2 732
Placements de portefeuille (note 3)	342 761	344 491
Total des actifs financiers	371 116	348 449
PASSIFS		
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	29 940	28 751
Créditeurs et charges à payer	2 400	2 499
Revenus reportés	6 651	7 061
Avantages sociaux futurs	2 895	2 592
Crédits parlementaires reportés	9 000	-
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	42 338	42 956
Total des passifs	93 224	83 859
ACTIFS FINANCIERS NETS	277 892	264 590
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	7 259	7 524
Actifs de la Banque d'art	19 425	19 425
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	150	180
Total des actifs non financiers	26 835	27 130
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	304 727 \$	291 720 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	265 558	237 757
Gains de réévaluation cumulés	39 169	53 963
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	304 727 \$	291 720 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Budget Annuel		Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2015		2015		2014	
Revenus						
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	8 946	\$	14 048	\$	7 475	\$
Autres revenus	1 107		282		232	
Total des revenus	10 053		14 330		7 707	
Charges						
Programmes de transfert						
Subventions, prix et paiements aux auteurs	154 787		4 622		5 009	
Livraison des programmes de transfert	17 848		3 753		4 128	
Services à la communauté artistique	2 007		459		455	
	174 642		8 834		9 592	
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	222		64		63	
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 122		359		482	
Administration générale	15 162		3 630		3 738	
Total des charges	192 148		12 887		13 875	
Excédent (déficit) de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(182 095)		1 443		(6 168)	
Crédits parlementaires	182 097		34 500		33 631	
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	2		35 943		27 463	
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	237 757		229 615		225 951	
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	237 759	\$	265 558	\$	253 414	\$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2015		2014	
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	42 570	\$	44 712	\$
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants:				
Placements de portefeuille	(6 748)		(5 801)	
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Placements de portefeuille	3 347		23	
PERTES NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	(3 401)		(5 778)	
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	39 169	\$	38 934	\$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	35 943 \$	27 463 \$	27 801 \$	18 474 \$
(Acquisition) disposition d'immobilisations corporelles	(314)	196	(494)	(222)
Amortissement des immobilisations corporelles	253	263	759	788
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	-	(29)	-	(29)
	(61)	430	265	537
Acquisition de charges payées d'avance	(98)	(540)	(166)	(1 613)
Utilisation de charges payées d'avance	48	558	196	1 388
	(50)	18	30	(225)
Pertes nettes de réévaluation	(3 401)	(5 778)	(14 794)	(103)
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	32 431	22 133	13 302	18 683
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	245 461	241 907	264 590	245 357
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	277 892 \$	264 040 \$	277 892 \$	264 040 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
Activités de fonctionnement				
Excédent lié aux activités de la période	35 943 \$	27 463 \$	27 801 \$	18 474 \$
(Gains) pertes sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	60	(1 035)	40	(1 443)
Dépréciation dans les placements de portefeuille (note 7)	4 408	-	4 408	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	253	263	759	788
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(50)	18	30	(225)
Augmentation des avantages sociaux futurs	113	96	303	159
Produits transférés des revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe aux revenus de placements (note 5)	4 291	3 371	3 854	2 925
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(33 968)	(41 298)	7 608	(1 357)
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de fonctionnement	11 050	(11 122)	44 803	19 321
Activités d'investissement en immobilisations				
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et actifs de la Banque d'art	(314)	167	(494)	(251)
Activités de placement				
Acquisition de placements de portefeuille	(20 414)	(18 725)	(23 625)	(24 385)
Disposition de placements de portefeuille	68	18 135	1 641	26 103
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de placement	(20 346)	(590)	(21 984)	1 718
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(9 610)	(11 545)	22 325	20 788
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	33 161	32 042	1 226	(291)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	23 551 \$	20 497 \$	23 551 \$	20 497 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 31 décembre 2015

1. AUTORISATION ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services à la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'une secrétaire générale qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 31 décembre 2015					Fin de l'exercice 31 mars 2015		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions	125 460	-	25 312	150 772	54	112 970	156 036	55
Obligations	70 750	-	2 397	73 147	26	70 750	75 463	27
Alternatifs	20 630	-	6 867	27 497	10	20 630	27 148	10
Marché monétaire	5 981	-	-	5 981	2	6 446	6 446	2
Immobilier	7 581	58	2 263	9 786	3	7 735	9 525	3
Infrastructure	8 251	-	6 130	14 381	5	5 689	8 596	3
	238 653	58	42 969	281 564	100	224 220	283 214	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions	26 606	-	5 668	32 274	53	24 095	33 593	55
Obligations	14 745	-	493	15 238	25	14 745	15 720	26
Alternatifs	5 298	-	1 757	7 055	11	5 298	6 965	11
Immobilier	2 017	15	616	2 618	4	2 062	2 560	4
Infrastructure	2 199	-	1 813	4 012	7	1 561	2 439	4
	50 865	15	10 347	61 197	100	47 761	61 277	100
Total des placements	289 518	73	53 316	342 761		271 981	344 491	

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2015. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles et des actifs de la Banque d'art, la valeur résiduelle des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été dérivés des estimations approuvées par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Normalement le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement excepté pour un de ses fonds communs d'actions pour lequel la juste valeur au 31 décembre 2015 est significativement plus basse que le coût ajusté. En novembre 2015, le Conseil a décidé de mettre fin aux services avec ce gestionnaire d'actions. La perte associée à ce fonds commun est considérée comme durable et une dépréciation de 4 408 000 \$ a été enregistrée durant le trimestre. Ce montant représente la différence entre le coût ajusté et la juste valeur au 31 décembre 2015. Par conséquent, ce montant a été retiré de l'état des gains et pertes de réévaluation et reporté dans l'état des résultats sous les revenus nets de placements réalisés.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2015 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 22 553 000 \$ (31 mars 2015 : 22 685 000 \$). La juste valeur totale des fonds de placement affectés, y compris le fonds Killam, est de 80 750 000 \$ (31 mars 2015 : 83 962 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, d'obligations et de fonds alternatifs, et dans des parts de sociétés en commandite dans cinq fonds de placements immobiliers et quatre fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes,

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)

Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		31 décembre 2015	31 mars 2015
		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	23 551	1 226
Débiteurs	Coût amorti	4 804	2 732
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	342 761	344 491
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	Coût amorti	29 940	28 751
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	2 400	2 499

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, prix et paiements aux auteurs à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.

comme indiqué dans la politique de placement et des objectifs de rendement qui est approuvée par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions – titres canadiens	9 %	5 %	10 %	15 %
Actions – titres internationaux	44 %	35 %	40 %	45 %
Obligations	26 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	10 %	5 %	10 %	15 %
Immobilier	4 %	0 %	7,5 %	10 %
Infrastructure	5 %	0 %	7,5 %	10 %
Marché monétaire	2 %	0 %	0 %	10 %

Le marché monétaire inclut des fonds communs à court terme utilisés pour financer les engagements futurs du Conseil dans des fonds alternatifs et des parts de sociétés en commandite de fonds communs immobiliers et infrastructure. Ces fonds avaient un solde de 5 981 000 \$ (31 mars 2015 : 6 446 000 \$).

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans un fonds commun canadien et deux fonds communs globaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto. Les titres internationaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun d'obligations proviennent d'une obligation de base plus, qui peut inclure des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des obligations à rendement élevé et d'autres placements d'obligations. Le rendement des fonds d'obligations est comparé au rendement de l'indice Univers obligataire FTSE TMX. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatifs incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor canadien à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend quatre portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.
- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées chaque année.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne.

Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);

- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 31 décembre 2015				Fin de l'exercice 31 mars 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 566	11 985	-	23 551	240	986	-	1 226
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions	-	150 772	-	150 772	-	156 036	-	156 036
Obligations	-	73 147	-	73 147	-	75 463	-	75 463
Alternatifs	-	-	27 497	27 497	-	-	27 148	27 148
Marché monétaire	-	5 981	-	5 981	-	6 446	-	6 446
Immobilier	-	-	9 786	9 786	-	-	9 525	9 525
Infrastructure	-	-	14 381	14 381	-	-	8 596	8 596
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions	-	32 274	-	32 274	-	33 593	-	33 593
Obligations	-	15 238	-	15 238	-	15 720	-	15 720
Alternatifs	-	-	7 055	7 055	-	-	6 965	6 965
Immobilier	-	-	2 618	2 618	-	-	2 560	2 560
Infrastructure	-	-	4 012	4 012	-	-	2 439	2 439
Total	11 566	289 397	65 349	366 312	240	288 244	57 233	345 717

Passifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 31 décembre 2015				Fin de l'exercice 31 mars 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d'affectations d'origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu'à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d'affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2015	Fin de l'exercice 31 mars 2015
Solde au début de la période	42 956 \$	37 097 \$
Transfert des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	4 829	4 247
Utilisation des fonds	(975)	(2 324)
	3 854	1 923
Gains (pertes) non-réalisés sur placements de portefeuille	(5 423)	5 664
Reclassés à l'état des résultats - portefeuille	951	(1 728)
Solde à la fin de la période	42 338 \$	42 956 \$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2015	Fin de l'exercice 31 mars 2015
Excédent accumulé des activités		
Dotations - contribution initiale	50 000 \$	50 000 \$
Principal de dotation - contributions grevées d'affectations d'origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placements		
Solde au début de la période	124 445	122 445
Affecté de l'excédent accumulé des activités durant la période	-	2 000
Solde à la fin de la période	124 445	124 445
Excédent		
Solde au début de la période	25 743	24 926
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(2 000)
Surplus (déficit) pour la période	27 801	2 817
Solde à la fin de la période	53 544	25 743
Total de l'excédent accumulé des activités	265 558	237 757
Gains de réévaluation cumulés		
Solde au début de la période	53 963	39 037
Variations de la juste valeur	(14 794)	14 926
Solde à la fin de la période	39 169	53 963
Solde de l'excédent accumulé à la fin de la période	304 727 \$	291 720 \$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	(60) \$	1 035 \$	(40) \$	1 443 \$
Dépréciation de placement de portefeuille	(4 408)	-	(4 408)	-
Transfert des revenus reportés				
– contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(4 291)	(3 369)	(3 854)	(2 925)
Gains nets sur devises étrangères	39	286	37	276
Revenus d'intérêts et de dividendes et autres distributions	23 193	10 062	25 478	11 978
Frais de gestion du portefeuille	(425)	(539)	(1 384)	(1 704)
	14 048 \$	7 475 \$	15 829 \$	9 068 \$

8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
Revenus de location	292 \$	303 \$	903 \$	928 \$
Autres revenus	36	47	106	119
Frais administratifs	(389)	(408)	(1 243)	(1 297)
Amortissement des autres immobilisations	(3)	(5)	(8)	(13)
	(64) \$	(63) \$	(242) \$	(263) \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
Dépenses de programmes	69 \$	150 \$	422 \$	504 \$
Programmes – contributions reçues	(1)	(1)	(11)	(5)
Frais administratifs	291	333	915	914
	359 \$	482 \$	1 326 \$	1 413 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
Augmentation des débiteurs	(2 302) \$	(2,870) \$	(2 072) \$	(889) \$
Augmentation (diminution) des subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	(23 672)	(22 421)	1 189	1 764
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	184	32	(99)	(1 871)
Diminution des revenus reportés	(178)	(39)	(410)	(361)
Augmentation (diminution) des crédits parlementaires reportés	(8 000)	(16 000)	9 000	-
Variation nette	(33 968) \$	(41 298) \$	7 608 \$	(1 357) \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.